



Ligue Scratch Handicap Automne 2016

Ligue ouverte aux licenciés(es) en règle avec la FFBSQ et le **BOWLING CLUB CHALONNAIS**, port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

Ligue individuelle avec des finales par divisions :

- Handicap :

Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing FFBSQ (70 % de la différence avec 220). Colonne N du dernier listing paru au premier jour de la compétition.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing, le handicap sera calculé en fonction des parties effectuées lors de la dernière ligue, sinon sur les scores réalisés lors des 3 premières journées jouées de cette ligue.

- Déroulement :

Sur les pistes du Bowling de Châlons en Champagne – 6 lignes par soirée. La ligue démarrera le **Lundi 26 Septembre 2016 à 19h30**. Présence des joueurs (ses) au moins ¼ d'heure avant les boules d'essais.
9 soirées les lundis 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre et 5 décembre.

A l'issue des 8 premières soirées, deux classements seront effectués selon la moyenne scratch et la moyenne handicap pour les joueurs et joueuses ayant participé à 5 soirées au minimum. En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en fonction du total quilles, puis du total de la dernière soirée, puis avant-dernière soirée etc...

La 9^{ème} journée : Finales le 5 décembre 2016.

1^{ère} division : les joueurs ayant réalisé les 8 meilleures moyennes scratch présents sur les pistes le 5 décembre disputeront une finale scratch.

Les autres joueurs disputeront des finales handicap en fonction de leur classement handicap.

2^{ème} division : les 8 premiers joueurs du classement handicap disputeront une finale handicap.

3^{ème} division : les 8 joueurs suivants du classement handicap disputeront une finale handicap.

4^{ème} division : les 8 joueurs suivants du classement handicap disputeront une finale handicap.

5^{ème} division : les joueurs classés au delà de la 32^{ème} place du classement handicap disputeront une finale handicap si plus de 3 joueurs sinon ils seront incorporés à la 4^{ème} division.

Classements :

Seront récompensés les 4 premiers de la 1^{ère} division, les 2 premiers de la 2^{ème} division, le premier de la 3^{ème}, de la 4^{ème} division et de la 5^{ème} division. Ensuite, sera récompensé également le joueur classé 1^{er} des éliminatoires, la joueuse du BCC ayant réalisée la meilleure moyenne handicap (au moins 5 soirées), ainsi qu'un joueur tiré au sort parmi ceux ayant disputé au moins 5 soirées. Les lots ne sont pas cumulables.

Récompenses :

Remise des prix le lundi 12 décembre 2016 après un tournoi individuel à 19h30.

Engagements :

Les parties (6 par soirée) sont à régler : Avec votre carte membre licencié à l'accueil bowling, sinon au B.C.C soit 18€ par soirée. Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50 € de retour en lot au BCC.

Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC